

Conducteur de métro / Conductrice de métro



Transporter quotidiennement des voyageurs dans les réseaux souterrains de certaines grandes villes, tout en leur garantissant sécurité, confort et respect des horaires : telle est la mission du conducteur de métro.

 Statut d'exercice : **salarié**

 Niveau de formation requis : **CAP ou équivalent**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Conduire bien et vite

Assurer le transport des voyageurs avec un maximum de confort et de régularité dans les horaires, telle est la mission du conducteur de métro. Il conduit sa rame en commande manuelle ou en supervisant le fonctionnement du pilotage automatique. Il communique régulièrement avec les techniciens de la circulation pour leur indiquer, le cas échéant, l'évolution d'un incident et les conséquences prévisibles sur le trafic.

Informer et rassurer

En cas d'anomalie ou d'incident, grâce à des annonces sonores, le conducteur de métro rassure les passagers en les informant sur la suite de leur trajet : arrêt prolongé en station, départ différé pour ennui technique ou malaise d'une personne, changement de quai en cas de panne grave du train...

Sécuriser le matériel et les usagers

Il effectue les essais de sécurité et vérifie le bon état du matériel lors de sa prise de service. Lors du trajet, il respecte scrupuleusement la signalisation ferroviaire et les consignes de sécurité. Il surveille la voie sur laquelle il circule. Il contrôle la montée et la descente des voyageurs dans les stations.

COMPÉTENCES REQUISES

Rigueur et sens du service

Responsable de la sécurité de nombreux voyageurs, le conducteur de métro doit se conformer aux consignes et aux procédures de prévention et de sécurité. Il assure aussi un service de qualité aux usagers en les conduisant dans les meilleures conditions de confort et de régularité horaire.

S'adapter à l'imprévu

En contact permanent avec ses collègues et les passagers (par le biais du micro), le conducteur de métro possède le sens des relations et du contact. Face à un incident de voyageur, il garde son sang-froid, calme la personne et prévient les secours en cas de besoin.

Maîtriser certaines techniques

Pour procéder aux vérifications d'usage de sa rame, le conducteur de métro doit posséder de solides connaissances en électrotechnique, en électronique et en mécanique. Autant d'atouts au moment du recrutement, et pour faire évoluer sa carrière.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 1847 euros brut par mois, hors primes

Intégrer le marché du travail

1 million et demi de passagers par an

La RATP est la plus grande entreprise française de transports en commun. Elle emploie près de 4 500 agents. Les conducteurs de métro font voyager près d'un million et demi de personnes chaque année !

Des embauches annuelles

Au cours des 5 dernières années, les 160 entreprises de transport urbain réparties sur toute la France ont recruté près de 10 000 conducteurs, tous modes de transport en commun compris : métro, tramway, bus... À elle seule, la RATP en a embauché plus de 2 000 dans tous les domaines.

Des possibilités d'évolution

Après quelques années d'expérience, le conducteur de métro peut devenir conducteur de train/TGV (9 ans d'ancienneté au minimum), chef de ligne, agent commercial, technicien de circulation...

OÙ L'EXERCER

Seul... mais pas tout à fait

Seul dans sa cabine, le conducteur de métro est néanmoins en liaison permanente avec le centre de contrôle. Responsable de la sécurité à bord des rames, il doit savoir prendre les bonnes décisions au bon moment, et sans perdre de temps !

La technologie pour alliée

Les systèmes d'assistance à la conduite qui équipent les nouvelles machines apportent une aide précieuse au conducteur de métro : affichage de la vitesse maximale autorisée, système de veille automatique en cas d'endormissement, indication du nombre de voitures, de la distance de freinage, de l'état et de la sécurité de la ligne empruntée.

Des horaires liés au service

En fonction de l'employeur, le conducteur de métro bénéficie d'horaires plus ou moins décalés. À la RATP (Régie autonome des transports parisiens), le service se fait par roulements (matin, après-midi ou nuit), entre 4 h 15 et 1 h 45 du matin. Les journées de récupération et de congé sont réparties sur l'année en fonction des obligations de service.

LES ÉTUDES

Comme dans la plupart des entreprises de transport sur rail, on est d'abord recruté puis on suit une formation interne. L'emploi est accessible avec un CAP ou un BEP (en électricité ou en mécanique), voire un bac techno STI2D (développement durable). La RATP ne fixe, quant à elle, aucune condition de diplôme, mais exige des candidats âgés d'au moins 21 ans.

Accès : CV ; dossier ; tests psychotechniques et/ou de culture générale ; visite médicale (vue, audition, réflexes...);

Formation : après réussite aux tests de recrutement, le candidat reçoit une formation (d'une durée variable) théorique et pratique assurée par l'entreprise. Elle permet de maîtriser et d'assurer les opérations de conduite du métro, de connaître la signalisation des voies et les procédures de sécurité, de réaliser les dépannages de première urgence et de vérifier le bon état du matériel lors de la prise de service.

CAP ou équivalent	Durée standard	En Grand Est
CAP conducteur agent d'accueil en autobus et autocar (C4A)	2 ans	Dans 5 établissements

Sources : Onisep 05.2025 ©All rights reserved Corepics VOF 2010